

ORDRE DU JOUR
Caucus du vendredi 21 juin 2019 à 10 h 00
 Suivra la séance ordinaire à 17 h 00

1 COMPTE RENDU DU CAUCUS	Responsable
1.1 Compte rendu du caucus du mois de mai 2019 (Annexe)	Luc
2 DÉCISION	Responsable
3 DISCUSSION	Responsable
3.1 Compte rendu du Comité nautique – Suivi (Annexe à venir)	Joseph, Luc
3.2 Location du chalet du Parc Thomas-Louis-Simard	Luc
3.3 Réponse – Lettre de Zardev du 11 juin 2019 (Annexe à venir)	Joseph
3.4 Échantillonnage des tributaires problématiques – Suivi	Joseph
4 ASPECTS OPÉRATIONNELS	Responsable
4.1 Rapport mensuel des responsables et directeurs (Annexe à venir)	Luc
4.2 Liste des permis émis (Annexe)	François
4.3 Problématiques – Service de l'urbanisme (Annexe à venir)	François
4.4 Rapport mensuel verbal du Service de protection	Pierre
4.5 Liste des correspondances (Annexe)	Luc
4.6 Rapport mensuel – Activités financières au 31 mai 2019 (Annexe à venir)	Nadine
4.7 Communication	Christine
4.8 Compte rendu verbal du Comité consultatif en environnement	Anna
4.9 Compte rendu verbal – Aménagements paysagers	Rachel
4.10 Contrôle des insectes piqueurs – Rapport mensuel, avril-mai 2019 (Annexe)	Luc



COMPTE RENDU DE RÉUNION

DATE	17 MAI 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	1	DE	7
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 17 MAI 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-05	RÉUNION N°		5			

Présences Sont présents, Mesdames les Conseillères Christine Corriveau, Anna Dupuis Zuckerman et Rachel Landry, Messieurs les Conseillers Pierre Lussier, François Richer Laflèche et Stefan Tremblay ainsi que les officiers municipaux Madame Nadine Bonneau et Messieurs Luc Lafontaine et François Taché et ce, sous la présidence de Monsieur Joseph Dydzak, Maire.

	Actions ou remarques
--	-----------------------------

OUVERTURE DU CAUCUS

M. Dydzak, Maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1.0 « Adoption de l'ordre du jour » : Voir procès-verbal.

2.1 « Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2019 » : Voir procès-verbal.

3.0 « Comptes à payer et comptes payés » : Voir procès-verbal.

4.0 « Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général » : Il est expliqué que les montants qui se retrouvent sur ce rapport ont été présentés au point 3.0 « Comptes à payer et comptes payés ».

5.0 « Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions » : Voir procès-verbal et compte rendu.

6.1 « Autorisation de signature – Entente intermunicipale de sécurité civile de la MRC des Pays-d'en-Haut en cas de sinistre » : Voir procès-verbal.

6.2 « Subvention – Club de Golf Estérel Inc. » : Voir procès-verbal. Une discussion a lieu pour expliquer que pour l'instant, le golf va essayer de limiter les oies sur les étangs du golf en installant des clôtures oranges plastifiées aux pourtours des étangs.

6.3 « Adoption – Règlement numéro 2019-676 sur la gestion contractuelle » : Voir procès-verbal.

6.4 « Avis de motion – Règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 634 500.00 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt » : Voir procès-verbal. Mme Bonneau explique que les prix sont une première estimation et que l'architecte allait préciser les coûts. Le premier estimé d'Artimon était de 300 000 \$. Douche oculaire, pas conforme (à corriger lors des travaux). Une douche régulière serait appréciée par les employés

6.5 « Adoption – Projet de règlement numéro 2019-679 visant à décréter l'exécution de travaux de réhabilitation du garage municipal incluant l'entrepôt ainsi qu'à l'aménagement du site extérieur du 115, chemin Dupuis, où se trouvent l'hôtel de ville et le garage municipal et au réaménagement d'espaces de bureaux à l'hôtel de ville, un emprunt de 634 500.00 \$ ainsi que l'imposition d'une taxe spéciale visant le remboursement dudit emprunt » : Voir procès-verbal. Le montant du règlement sera précisé le mois prochain lorsque l'architecte aura pris le temps d'analyser en profondeur les points soulignés.

La signature de l'entente a été reportée, en attendant de nouvelles de la MRC.





DATE	17 MAI 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	2	DE	7
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 17 MAI 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						

N°	2019-05	RÉUNION N°	5
----	---------	------------	---

6.6 « Cour municipale – Renouvellement de l'entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale commune de la Ville de Sainte-Adèle » : Voir procès-verbal.

Résolution et ententes transmises à la Cour de Sainte-Adèle le 22 mai 2019.

6.7 « Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publiques ou de l'attribution d'un contrat » : Voir procès-verbal. On explique aux élus qu'une modification réglementaire exige que la Ville adopte une telle procédure, qu'il s'agit d'un modèle. Il est demandé d'ajouter un point G), voir décision.

Décision : ✓ Adopter la procédure en ajoutant que le directeur général doit informer le conseil des plaintes reçues et de leur traitement.

7.1 « Embauche d'un étudiant au poste d'inspecteur en environnement et en urbanisme » : Voir procès-verbal. M. Taché explique que M. Hadzurik étudie à l'Université Laval à Québec en environnement. Les tâches qui lui seront demandées concernent les bandes riveraines, l'herbe à poux et la prise de photos pour les quais. Si des problèmes sont rencontrés, ce sera le directeur du Service de l'urbanisme qui s'en chargera.

7.2 « P.I.I.A. 5 508 311, 19, avenue de Versailles – Construction d'un bâtiment principal » : Voir procès-verbal.

7.3 « P.I.I.A. 5 508 563, 2, avenue Foch – Rénovation extérieure du bâtiment principal » : Voir procès-verbal.

7.4 « Dépôt du procès-verbal corrigé de la séance publique du Comité de démolition du 5 avril 2019 » : Voir procès-verbal.

8.1 « Avis de motion – Règlement numéro 2019-678 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur la totalité de l'avenue d'Artois, de la place d'Artois, de l'avenue des Éperviers et de l'avenue des Orioles, pour une dépense totalisant 253 900.00 \$ en utilisant les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés pour en acquitter le coût » : Voir procès-verbal.

8.2 « Adoption – Projet de règlement numéro 2019-678 visant à décréter l'exécution de travaux de réfection sur la totalité de l'avenue d'Artois, de la place d'Artois, de l'avenue des Éperviers et de l'avenue des Orioles, pour une dépense totalisant 253 900.00 \$ en utilisant les soldes disponibles sur règlements d'emprunt fermés pour en acquitter le coût » : Voir procès-verbal.

RÉVISION DES POINTS INSCRITS À L'ORDRE DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE (CAUCUS)

AJOUTS :

Décision – Disposition des matières organiques

Décision – Myriophylle – Groupe Hémisphère

1.1 COMPTE RENDU DU CAUCUS DU MOIS D'AVRIL 2019

On explique que suite à la lettre que nous avons transmise à l'Agglomération concernant l'anneau de glace, la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson a déclaré qu'elle désire se retirer de la patrouille nautique, puis sont revenus sur leur décision. Nous les avons avisés de la modification de la réglementation, soit la prohibition du fly board sur tous les lacs.



DATE	17 MAI 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	3	DE	7
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 17 MAI 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-05	RÉUNION N°			5		

2. DÉCISION

2.1 PROJET DE LOTISSEMENT – HÔTEL DE VILLE/GARAGE MUNICIPAL

M. Dydzak demande si le lotissement nécessite un changement de zonage, le directeur général répond affirmativement, à revoir en comité.

2.2 DEMANDE D'UN USAGER DU PARC D'ESTÉREL

On explique aux élus que M. Lafond est un conseiller de la Ville de Sainte-Adèle et qu'il utilise le Parc d'Estérel pour les installations Trek-fit. Pour l'instant, les sentiers ne sont pas ouverts alors le Parc demeure fermé, mais cette personne demande à ce qu'on libère l'entrée et qu'on laisse les gens accéder aux installations tout en fermant l'accès aux sentiers.

Décision : ✓ Ne pas ouvrir tant que les sentiers ne sont pas prêts. Un Comité formé de quelques conseillers doit étudier cette demande.

2.3 (AJOUT) DISPOSITION DES MATIÈRES ORGANIQUES

On demande aux élus s'ils désirent permettre aux propriétaires de grands terrains de mettre des conteneurs 3 verges pour le compost sur leur propriété. Nous avons eu des demandes de M. Foix, Mme Kott, Maxime Ouimet et M. Magnier. Une discussion a lieu entre les membres et des scénarios sont présentés. La MRC nous a confirmé que 3 bacs de compostage étaient autorisés par propriété.

Décision : ✓ Décision à prendre en comité formé de quelques conseillers.

2.4 (AJOUT) MYRIOPHYLLE – GROUPE HÉMISPÈRE

On présente aux élus une offre du groupe Hémisphères pour la détection du myriophylle à épis au Lac Castor (1 130\$).

Décision : ✓ Non pour cette année.

3. DISCUSSION

3.1 PARC D'ESTÉREL

Mme Corriveau présente un document pour le Parc d'Estérel. Elle présente les objectifs et les enjeux reliés au Parc. Le plan de protection et de mise en valeur du Parc et l'étude du potentiel récréatif du Lac Castor ont servi de documents de référence. Il est discuté du pavillon qui se retrouve sur le terrain d'un citoyen de Sainte-Marguerite. Il est mentionné que la MRC travaille à faire annuler le «claim» du droit minier sur tout le territoire de la MRC. Il faut trouver des moyens pour assurer la pérennité de notre parc.

Décision : ✓ Faire une lettre à Sainte-Marguerite pour les informer que la Ville déplacera le sentier et le pavillon sur le terrain de la Ville, copie conforme de la lettre à Monsieur Lapierre.

3.2 CLUB DE GOLF D'ESTÉREL INC. – DEMANDES POUR LA RÉVISION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

On présente aux élus la demande du Club de golf concernant les modifications aux règlements d'urbanisme qui a été soumise au Comité de révision sur le plan et les règlements d'urbanisme. Le golf propose plusieurs choses, comme la fermeture complète du golf, la fermeture de certains «trous», un projet de mini-maisons et terrain de camping. M. Dydzak fait part des recommandations du comité.

**Groupe Hémisphères
avisés par courriel le
28 mai 2019.**





DATE	17 MAI 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	4	DE	7
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 17 MAI 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-05	RÉUNION N°			5		

Les Conseillers font part de leur opinion :

M. Lussier : priorité pour conserver un golf de 18 trous, si on perd cela, ce n'est plus Estérel.

Mme Corriveau : Augmenter C-3 et zoner R-10 zone de conservation, il faut garder au moins 12 trous de golf.

Mme Landry : Rien à ajouter suite aux commentaires déjà donnés.

Une rencontre doit avoir lieu la semaine prochaine.

3.3 REQUÊTE EN COUR SUPÉRIEURE – DOSSIER AIR BNB

Dans le dossier de location Airbnb du 4, avenue de Condé, 2 constats d'infraction ont été émis. Les documents de séance contiennent un courriel de Me Stéphanie Provost qui présente un recours possible à prendre contre l'usage de location à court terme (Airbnb) pour faire cesser cet usage illégal. L'avocate présente les coûts associés à une telle requête en Cour Supérieure. M. Dydzak a rencontré Mes Goupil et Coté au congrès de l'UMQ et ils proposent cette procédure pour faire arrêter un usage illégal.

Décision : ✓ Attendre la fin de la procédure des constats d'infraction avant de décider de prendre un autre recours judiciaire. Aussi, il est suggéré à l'inspecteur de faire signer un engagement de ne pas faire de location Airbnb lors d'une demande de permis de construction. Est-ce que la Ville pourrait créer une présomption légale afin que le fait d'annoncer sur un site de location à court terme crée *prima facie* une infraction?

3.4 PARC COMMÉMORATIF

Décision : ✓ Le Comité de révision du plan et des règlements d'urbanisme ne veut pas de cimetière ou de parc commémoratif. Cette activité est régie par la *Loi sur les activités funéraires*. Cependant, le conseil accepterait la plantation d'arbres avec plaques commémoratives (sans cendres) dans un lieu à déterminer.

3.5 CAFÉ DU MAIRE

On discute des points qui seront à l'ordre du jour pour le prochain Café du Maire. Pour la présentation du rapport de la qualité de l'eau des lacs, ne pas faire déplacer un représentant du groupe Hémisphères. Au niveau nautique, le Comité bateau devrait demander à M. Coulson un document sur les bonnes pratiques. Il est suggéré de présenter 3 blocs de 10 minutes : garage, révision des règlements et dernières nouvelles et laisser la parole aux citoyens. Il est mentionné que Mme Bonneau a transmis une lettre au responsable du Poste de la Sûreté du Québec afin d'assurer une meilleure présence sur les lacs et la surveillance de certaines activités (Conduite dangereuse, consommation d'alcool et drogue, rassemblements festifs sur les lacs).

Confirmer avec le groupe Hémisphères que l'offre est refusée le 28 mai 2019.



4. ASPECTS OPÉRATIONNELS

4.1. RAPPORT MENSUEL DES RESPONSABLES ET DIRECTEURS

Il est mentionné que les lumières de Noël ne sont pas enlevées à la pointe de tarte, Mme Bonneau explique que la directive a été donné à l'électricien Catman, puisque les travaux publics ne sont pas équipés pour le faire. On demande d'installer les bacs à recyclage près des boîtes aux lettres.



DATE	17 MAI 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	5	DE	7
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 17 MAI 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-05	RÉUNION N°			5		

4.2 LISTE DES PERMIS ÉMIS

Pour le mois d'avril 2019, 8 permis ont été émis, dont voici la nomenclature :

- Construction – Bâtiment principal : 1
- Rénovation Intérieure - Bâtiment principal : 1
- Installation sanitaire : 1
- Galerie d'été fermée : 2
- Démolition – Bâtiment principal : 1
- Installation d'une piscine creusée : 1
- Abattage d'arbres : 1

Mme Corriveau demande la différence entre les 2 types de permis pour une galerie d'été fermée, résidentielle unifamiliale isolée et permis de construction, les titres sont différents pour les mêmes travaux : il est suggéré d'utiliser toujours le même type dans le futur.

4.3 PROBLÉMATIQUES – SERVICE DE L'URBANISME

Voir le rapport « Problématiques – Service de l'urbanisme » déposé avec les documents de séance de juin 2019 pour y voir les commentaires.

4.4 RAPPORT MENSUEL VERBAL DU SERVICE DE PROTECTION

M. Lussier résume sa lecture des rapports du 1^{er} au 30 avril 2019.

- Un agent quitte puisqu'il trouve le travail inintéressant.
- Assistance à un citoyen (38, avenue d'Anjou) suite à une chute en déblayant son antenne parabolique.
- Plusieurs voitures stationnées à la station de pompage et dans le chemin Fridolin-Simard dans la journée. Service de protection a réussi à faire déplacer des voitures, à l'exception de 3, pas de constats, aucune intervention de la Sûreté du Québec à cause des inondations.
- Intervention du Service de Protection au Parc d'Estérel demandant à une personne de quitter le parc puisque celui-ci est fermé.

4.5 LISTE DES CORRESPONDANCES

La liste des correspondances a été déposée avec les documents des séances.

4.6 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 30 AVRIL 2019

On consulte le rapport mensuel des activités financières au 30 avril 2019. Le rapport montre des dépenses de 29.78 % comparativement à 33.33 % donc 3.55 % de moins que la norme



DATE	17 MAI 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	6	DE	7
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 17 MAI 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-05	RÉUNION N°			5		

4.7 COMMUNICATION

Voici les ajouts faits au site Internet et sur *Voilà!* et les envois par courriel au cours du dernier mois :

	Voilà	Site	Courriel	Poste
Mise en ligne du procès-verbal de mars 2019	x	x		
Avis publics – 17 avril 2019 - Promulgation du règlement 2019-675 (nautique) - Promulgation du règlement 2019-677 (code d'éthique)	x	x		
Place aux 50 ans et mieux	x	x		
Marche communautaire	x	x	x	
Les vignettes de bateau sont prêtes	x	x	x	
Disposition des matières organiques	x	x	x	
Début de saison – GDG (contrôle des insectes piqueurs)	x	x		
Fête des Patriotes	x	x		

4.8 SÉCURITÉ NAUTIQUE – VERSION FINALE DE LA LETTRE TRANSMISE À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La discussion a eu lieu dans un autre point du caucus.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

10 personnes présentes. Le Maire révisé les points de l'ordre du jour et donne une explication pour chacun de ceux-ci. Il souligne ensuite le bon travail effectué par Madame Bonneau en remplacement du directeur général. Dr. Lavigne présente la médaille du lieutenant-gouverneur qui lui a été remise lors d'une cérémonie officielle et il y a prise de photos.

Gail Cantor

Mme Cantor demande pourquoi l'avenue des Orioles a été sélectionnée pour la réfection des rues en 2019. On lui explique que le Comité (Nadine Bonneau, Pierre Lussier, Rachel Landry) a sélectionné des rues selon un rapport préparé par un professionnel qui a catégorisé les interventions à effectuer selon un ordre de priorité. Le Comité, à l'aide de ce rapport et d'un montant d'investissement déterminé par le Conseil ont choisi les chemins à réparer tout en se concentrant dans un secteur de la Ville. Il est expliqué que ce type de réfection de chemin est facturé à l'ensemble des citoyens. Lorsqu'il s'agit d'une nouvelle rue, la construction du chemin et l'asphaltage est taxé au secteur.

Pierre Lafond (résident de Sainte-Adèle)

M. Lafond explique qu'il adore les installations Trekfit du Parc d'Estérel, mais qu'il aimerait plus d'heures d'ouverture. Il discute ensuite de la quote-part de la Ville d'Estérel pour le complexe sportif de Sainte-Adèle et demande des précisions à propos de la population. On lui répond que la population selon le décret du gouvernement est autour de 209.

Hervé Boscher

M. Boscher demande des détails sur le montant des travaux pour la réhabilitation du garage municipal. On lui explique que le mois prochain, le montant sera plus précis suite à la réception des documents des professionnels mandatés au dossier.

Le décret 2019 indique plutôt 198 Citoyens.





DATE	17 MAI 2019	LIEU	SALLE DU CONSEIL	PAGE	7	DE	7
PROJET	COMPTE RENDU DU CAUCUS DU 17 MAI 2019 TENU À L'HÔTEL DE VILLE À 10 H 00						
N°	2019-05	RÉUNION N°			5		

Gail Cantor

Mme Cantor demande si l'idée d'un parc à chien intéresse la Ville car elle croit que ce serait une bonne idée. M. Dydzak lui répond qu'il a reçu un courriel de M. Nadeau à cet effet et que la Ville considérera ce projet et verra à le réaliser si c'est possible.

Claude Verville

M. Verville demande des informations quant au projet d'Internet haute vitesse. M. Dydzak explique qu'il a vu une présentation de Cogeco à la MRC. Une liste d'adresses à Estérel qui pourraient être desservies en Internet haute vitesse a été envoyée à la Ville. Ils prévoient que les services seraient disponibles pour le printemps ou l'été 2020. Selon Cogeco, il n'y a rien que la Ville ne puisse faire pour accélérer le processus.

André Boutin

M. Boutin demande combien d'adresses seront desservies et on lui répond qu'il y a 377 adresses sur la liste. La raison qui engendre des délais est que Cogeco doit obtenir l'autorisation d'utiliser les poteaux de Bell.

Gail Cantor

Mme Cantor explique que la Ville devrait exiger que les bateaux de wake-surf vident leurs ballasts lorsqu'ils ne sont pas en train de faire du wakesurf, pour réduire les vagues. Le point sera pris en considération par le comité nautique.

Hervé Boscher

M. Boscher demande si la Ville s'est penchée sur la problématique des motoneiges et la localisation de sentiers suite à la problématique de l'automne 2018. M. Dydzak lui répond qu'il a tenu compte des préoccupations des citoyens l'automne passé.

6. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

André Boutin

M. Boutin demande des explications à savoir qu'est-ce que sont les frais incidents dans les règlements. On lui répond que ces prix comprennent tous les frais de professionnels (arpenteurs, notaires, frais de laboratoire et autres).

Gail Cantor

Mme Cantor demande quand auront lieu les travaux sur l'avenue des Orioles, on lui répond à l'automne.

Hervé Boscher

M. Boscher résume les principaux développements dans la poursuite citoyenne (lots submergés) :

- Partie adverse demande 2 interrogatoires supplémentaires
- Fin mai 2019, dossier remis à la Cour.
- Le dépôt du protocole est retardé jusqu'à la mi-juin.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé que la séance soit levée.

Rédigé et vérifié par Luc Lafontaine.

Le 7 juin 2019



Imprimé le 13 juin 2019

Date d'émission du 01/05/2019 au 31/05/2019
Toutes valeurs déclarées

Ville d'Estérel

Liste des permis généraux et certificats émis

Permis/ Cert.	Type / Nature / Matricule / Cadastre	Propriétaire/Entrepreneur/Emplacement/ Secteur	Nb. log. Créé(s) / Supprimé(s)	Émission / Début / Fin prévue	Valeur	Montant	Reçu
Certificat 2019-040	Construction d'un quai <i>Permis de Construction</i> 6200-20-9919-0-000-0000 877-25-BL,5508507 sup.:6435.7 m ²	SAVARD GORAK ÉMILIE Quai Lafantaisie 2 AVENUE DES ROSSIGNOLS Masson		29/05/2019 29/05/2019 29/06/2019	25 000,00 \$	150,00 \$	
Permis 2019-020	Démolition - Autres bâtiments <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6200-82-5446-0-000-0000 57-25-BL,5508552 sup.:3303 m ²	BÉLAIR GUY BÉLAIR GUY 16 AVENUE DES PICS Du Nord	1	09/05/2019 09/05/2019 31/05/2019	0,00 \$	1 000,00 \$	
Permis 2019-021	Démolition - Bâtiment principal <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6200-82-5446-0-000-0000 57-25-BL,5508552 sup.:3303 m ²	BÉLAIR GUY BÉLAIR GUY 14 AVENUE DES PICS Masson		31/05/2019 31/05/2019 30/11/2019	0,00 \$	1 000,00 \$	
Permis 2019-026	Construction - Bâtiment principal <i>Permis de Construction</i> 6200-82-5446-0-000-0000 57-25-BL,5508552 sup.:3303 m ² ,6 302 360 sup.:7154 m ²	BÉLAIR GUY BÉLAIR GUY 16 AVENUE DES PICS Masson		15/05/2019 15/05/2019 14/05/2020	800 000,00 \$	500,00 \$	
Permis 2019-032	Agrandissement, Transformation, Rénovation - Bâtiment accessoire <i>Permis de Construction</i> 6201-38-2218-0-000-0000 696-25-BL,5508653 sup.:1962.6 m ²	COULSON CHARLES Gestion des Sommets 2 AVENUE FOCH Masson		23/05/2019 23/05/2019 22/05/2020	750 000,00 \$	250,00 \$	2019018
Certificat 2019-035	Abattage d'arbres 6201-49-6654-0-000-0000 185-25-BL,5508658 sup.:3498.5 m ²	GEORGIEV STEPHAN P. GEORGIEV STEPHAN P. 1 AVENUE DES ENGOULEVENTS		27/05/2019 21/05/2019 30/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	

Certificat 2019-029	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6201-68-1249-0-000-0000 875-25-BLB,5508663 sup.:4214.8 m ²	MAGNIER-GUILLEVIN VICKIE MAGNIER-GUILLEVIN VICKIE 11 AVENUE DES ENGOULEVENTS		21/05/2019 _/_/_ _/_/_	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-041	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6201-68-5370-0-000-0000 874-25-BL,5508664 sup.:3355.8 m ²	CAVALIÈRE NICOLA CAVALIÈRE NICOLA 15 AVENUE DES ENGOULEVENTS		29/05/2019 18/05/2019 28/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-028	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6202-91-1645-0-000-0000 267-25-BLB,5508724 sup.:4194.6 m ²	PAPPAS FRANK PAPPAS FRANK 45 CHEMIN DES DEUX-LACS		21/05/2019 15/05/2019 31/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Permis 2019-031	Ouvrage de captage des eaux souterraines <i>Certificat d'autorisation</i> 6202-91-1645-0-000-0000 267-25-BLB,5508724 sup.:4194.6 m ²	PAPPAS FRANK Puits artésiens Fréchette Inc 45 CHEMIN DES DEUX-LACS Du Nord		22/05/2019 22/05/2019 21/05/2020	10 000,00 \$	250,00 \$	2019016
Certificat 2019-039	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6300-75-3813-0-000-0000 638-25-BL,5508262 sup.:2763.5 m ²	ROY JULIE Sébastien Beauchamo 19 AVENUE D' ARLES		28/05/2019 21/05/2019 21/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-042	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6301-26-3454-0-000-0000 229-25-BLB,5508694 sup.:2944.1 m ²	LALONDE STÉPHANE LALONDE STÉPHANE 5 AVENUE DES STERNES		29/05/2019 25/05/2019 31/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-025	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6399-84-8220-0-000-0000 580-25-BLB,5508447 sup.:3251.6 m ²	BONO BRUNO Sylvain Longtin 35 CHEMIN FRIDOLIN-SIMARD		14/05/2019 14/05/2019 30/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Permis 2019-024	Passerelle 6399-86-6287-0-000-0000 924-25-BL,5508293 sup.:26189.2 m ²	8644438 CANADA INC. 8644438 CANADA INC. 4 PLACE D' ANJOU Masson		10/05/2019 10/05/2019 10/06/2019	20 000,00 \$	50,00 \$	2019019
Certificat 2019-027	Abattage d'arbres <i>RésidentielleUnifamilliale isolée</i> 6400-11-1443-0-000-0000 614-25-BL,5508283 sup.:2977.5 m ²	MANSEAU SYLVIE Daniel Renaud 26 AVENUE D' ANJOU		18/05/2019 15/05/2019 17/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	

Certificat 2019-043	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6401-27-3605-0-000-0000 360-25-BLB,5508149 sup.:4246.9 m ²	LIZOTTE SYLVIE LIZOTTE SYLVIE 10 AVENUE DES ALOUETTES		31/05/2019 01/06/2019 28/06/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-022	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6401-76-7551-0-000-0000 793-25-BLB,5508127 sup.:2605.2 m ²	CARLES JOCELYNE SÉBASTIEN BEAUCHAMP 96 CHEMIN D' ESTÉREL		10/05/2019 09/05/2019 09/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-023	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6401-76-7551-0-000-0000 793-25-BLB,5508127 sup.:2605.2 m ²	CARLES JOCELYNE Sébastien Beauchamp 96 CHEMIN D' ESTÉREL		10/05/2019 09/05/2019 10/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-018	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6401-76-7551-0-000-0000 793-25-BLB,5508127 sup.:2605.2 m ²	CARLES JOCELYNE CARLES JOCELYNE 96 CHEMIN D' ESTÉREL		06/05/2019 06/05/2019 30/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-036	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6499-11-0318-0-000-0000 632-25-BLB,5508443 sup.:3544.7 m ²	FIDUCIE FAMILLE CAPPARELLI Flavio Latella (mme Rocheleau) 7 PLACE D' ARTOIS		27/05/2019 22/05/2019 31/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-037	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6499-43-1431-0-000-0000 525-25-BLB,5508407 sup.:2565.3 m ²	OBRAND DANIEL OBRAND DANIEL 6 AVENUE DE BLOIS		27/05/2019 24/05/2019 24/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Certificat 2019-030	Abattage d'arbres <i>Résidentielle Unifamiliale isolée</i> 6499-89-0122-0-000-0000 943-25-BL,5508310 sup.:5574.2 m ²	LÉTOURNEAU YVES LÉTOURNEAU YVES 21 AVENUE DE VERSAILLES		21/05/2019 15/05/2019 31/05/2019	0,00 \$	0,00 \$	
Permis 2019-033	Installation sanitaire <i>Permis de Construction</i> 6499-89-7412-0-000-0000 429-25-BLB,5508311 sup.:3611.7 m ²	PLANTE YVON Excavation Maillé 19 AVENUE DE VERSAILLES Dupuis		27/05/2019 01/08/2019 30/09/2019	6 893,00 \$	250,00 \$	2019021
Permis 2019-034	Ouvrage de captage des eaux souterraines <i>Certificat d'autorisation</i> 6499-89-7412-0-000-0000 429-25-BLB,5508311 sup.:3611.7 m ²	PLANTE YVON Boyer et Fils 19 AVENUE DE VERSAILLES Dupuis		27/05/2019 27/05/2019 26/05/2020	11 900,00 \$	250,00 \$	2019020

Permis 2019-038	Construction - Bâtiment principal <i>Permis de Construction</i> 6499-89-7412-0-000-0000 429-25-BLB,5508311 sup.:3611.7 m ²	PLANTE YVON Structure Kefor 19 AVENUE DE VERSAILLES Dupuis	1	28/05/2019 01/06/2019 31/05/2020	325 000,00 \$	500,00 \$	2019022
Certificat 2019-019	Construction d'un quai <i>Permis de Construction</i> 6599-35-0108-0-000-0000 B-954-25-BL,5508336 sup.:10787.6 m ²	LASHCHUK PETER Quai Lafantaisie 5 AVENUE DES FAUVETTES Dupuis		08/05/2019 09/05/2019 31/07/2019	15 000,00 \$	150,00 \$	2019017

Nombre de logements créés	1
Nombre de logements supprimés	1
Nombre total de permis/cert.:	26
Valeur totale des travaux:	1 963 793,00 \$
Montant total des coûts:	4 350,00

*Le total "Nombre de logements créés" ne contient pas le nombre de logements créés des permis révoqués.
Le total "Nombre de logements supprimés" ne contient pas le nombre de logements supprimés des permis révoqués.
Le total "Valeur totale des travaux" ne contient pas la valeur des travaux des permis révoqués.*



Ville d'Estérel

Analyse des permis par type

	Logements		Permis		
	créés	supprimés	Nbre émis	Valeur	Montant
Construction - Bâtiment principal					
Permis de Construction	1	0	2	1 125 000	1 000.00
Sous-total	1	0	2	1 125 000	1 000.00
Agrandissement, Transformation, Rénovation - Bâtiment accessoire					
Permis de Construction	0	0	1	750 000	250.00
Sous-total	0	0	1	750 000	250.00
Installation sanitaire					
Permis de Construction	0	0	1	6 893	250.00
Sous-total	0	0	1	6 893	250.00
Ouvrage de captage des eaux souterraines					
Certificat d'autorisation	0	0	2	21 900	500.00
Sous-total	0	0	2	21 900	500.00
Démolition - Bâtiment principal					
Résidentielle Unifamiliale isolée	0	0	1	0	1 000.00
Sous-total	0	0	1	0	1 000.00
Démolition - Autres bâtiments					
Résidentielle Unifamiliale isolée	0	1	1	0	1 000.00
Sous-total	0	1	1	0	1 000.00
Construction d'un quai					
Permis de Construction	0	0	2	40 000	300.00
Sous-total	0	0	2	40 000	300.00
Abattage d'arbres					
	0	0	1	0	0.00
Résidentielle Unifamiliale isolée	0	0	14	0	0.00
Sous-total	0	0	15	0	0.00
Totaux	1	1	25	1 943 793	4 300.00

LISTE DES CORRESPONDANCES

Séance du 21 juin 2019

Date	Expéditeur	Sujet	Action
15 mai 2019	Programme de contributions pour la sécurité nautique – Transports Canada	Résultats d'une demande de subvention en sécurité nautique : projet non retenu.	Classement
6 juin 2019 7 juin 2019	Yves Charland – Citoyen de Sainte-Adèle	Félicitations pour les rues bien nettoyées un revêtement impeccable. Signalement d'un arbre tombé et dont les branches empiètent sur le chemin d'Estérel. Lendemain, remerciement pour le service rapide.	Classement
7 juin 2019	Évimbec Itée	Demande à la MRC de reporter la date du dépôt du rôle d'évaluation 2020, 2021 et 2022	Classement
10 juin 2019	Jean Tellier – Bureau de la sécurité nautique, Transports Canada	Remerciement pour avoir accueilli la formation sur l'application réglementaire liée à la patrouille nautique	Classement
11 juin 2019	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	Information - Sécurité sur les plans d'eau, liens vers la réglementation etc.	Classement



Solutions écologiques
pour un meilleur milieu de vie

RAPPORT MENSUEL CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Ville d'Estérel

Activités avril et mai 2019



Introduction

Le mandat consiste à effectuer le contrôle des larves de moustiques et des mouches noires à l'aide de larvicide biologique pour la période allant de la fonte des neiges jusqu'au 15 septembre, selon les taux de succès établis au devis 2018.

Lors des tests de nuisance, le taux minimal de succès concernant l'efficacité du traitement doit être tel que décrit, à savoir :

Toutes espèces confondues

Pour toutes les espèces confondues, sur tous les échantillons d'une même série de tests :

- Mai à juin : un (1) résultat peut être plus grand que quinze (15) espèces et deux (2) résultats peuvent être plus grands que dix (10) espèces.
- Juillet à septembre : un (1) résultat peut être plus grand que dix (10) espèces et deux (2) résultats peuvent être plus grands que cinq (5) espèces.

Nouvelles et faits saillants

- Arrivée du coordonnateur, M. Keven Brunet, le 30 avril 2018.
- La rencontre précontrat a eu lieu le 8 mai entre le directeur de projet M. Luc Lavoie, le superviseur de projet, M. Pascal Legault, M. Claude Lambert, superviseur des Laurentides et le responsable de la ville, M. Luc Lafontaine. Lors de cette rencontre, les échanges ont porté sur tous les aspects opérationnels, entre autres : certificat d'autorisation, tests de nuisances et remise des rapports.
- Météo : Nous avons connu un printemps exceptionnellement tardif et froid. Côté pluie, rien d'exceptionnel, mais il est tombé suffisamment de précipitations pour empêcher un assèchement rapide. Dans le cas du traitement moustique, le printemps tardif et la température sous les normales de saison ont retardé l'éclosion des larves d'environ une semaine comparativement à l'année 2018. Au niveau de la mouche noire, la fonte tardive a rendu le

travail difficile puisqu'il y avait encore de la neige dans les boisés, ce qui a ralenti les opérations de traitement.

Il est à noter que nos équipes procèdent, en complément aux différents médias d'information météorologique, à l'installation de pluviomètres répartis stratégiquement sur l'ensemble du territoire à protéger. Cette procédure nous permet un suivi précis de la quantité de précipitation reçue, et ce, pratiquement en temps réel.

Résultats

Avancement des traitements

Le premier traitement visant le contrôle des espèces printanières de moustique a débuté le 20 mai et s'est terminé le 23 mai.

Un traitement aérien a été effectué le 23 mai dans les gîtes difficilement accessibles par voie terrestre.

Un premier traitement visant la mouche noire s'est déroulé du 6 au 22 mai. Le deuxième traitement pour la mouche noire s'est déroulé du 28 mai au 6 juin.

Tests de nuisance

Aucun test de nuisance n'a été effectué durant les mois d'avril et mai 2019. Ceux-ci débiteront au mois de juin et seront présentés dans le prochain rapport mensuel.

Demandes d'inspection/appel des citoyens

Un (1) appel a été reçu concernant une demande de traitement au 27, chemin Fridolin-Simard. Le citoyen a été rencontré par le coordonnateur afin de régler cette demande. Aucune autre demande n'a été reçue sur la ligne info-moustique pour le mois d'avril et mai.

Communication

Les rapports d'exécution seront déposés dans l'espace client du site web de GDG.

Les appels des résidents seront reçus au 1.844.840.8700 ou par courriel à : infomoustique@gdg.ca. Les citoyens requérants sont contactés et rencontrés dans les 24h. Il est toujours possible de rejoindre le

coordonnateur, M. Kevin Brunet, sur son cellulaire au 819.699.9387, durant les périodes d'épandage tel que convenu avec la Ville.

Nous vous invitons à nous contacter si vous avez des questions.

Réjean Bergevin, Ing.F. M.Sc.a
Responsable de contrat

Luc Lavoie, Biologiste
Directeur de projet